



# LE PUZZLE DES INSTITUTIONS

## De quoi s'agit-il ?

Le puzzle des institutions est une activité **interactive d'éducation** non formelle qui vise à permettre aux participants de mieux comprendre le fonctionnement des principales institutions de l'UE et leur rôle.


## Quel est l'objectif visé ?

Tout au long de cette activité, les **participants dialoguent et discutent** de ce qu'ils savent déjà sur les institutions de l'UE. À la fin, ils connaîtront les informations les plus importantes et auront une idée plus précise de qui se cache derrière les institutions et de leur apparence.

## De quoi est-ce que j'ai besoin ?

Vous aurez besoin du **tableau suivant**, coupez-le en morceaux et collez les noms des institutions et des différentes catégories sur un flipchart ou un tableau (quatre colonnes, six lignes). Vous étalez les pièces du puzzle sur le sol ou sur une grande table. Vous distribuez les briefings suivants à chaque participant.

## Combien de participants peuvent prendre part ?

 20-25

## Combien de temps dois-je allouer ?

Selon le groupe, la lecture peut prendre environ 15 minutes, le « puzzle » peut durer environ 20 minutes. À la fin de l'activité, assurez-vous qu'il reste suffisamment de temps pour d'autres questions et une discussion éventuelle.

## Comment ça marche ?

Les participants ont **d'abord le temps de lire les briefings sur les institutions** avant de commencer à choisir les parties du « puzzle » et de les mettre dans le bon ordre. Si vous avez une plus grande salle disponible, cette activité peut également devenir une petite **compétition entre petits groupes**. Ils pourraient se voir attribuer la tâche suivante: « Quelle équipe est la première à mettre les tâches et la composition des institutions dans le bon ordre ? ».

**L'UE : Qui est qui ? – Découvrons les institutions européennes les plus importantes, leurs compétences et rôles**

<b>Nom :</b>	<b>Le Conseil européen</b>
<b>Siège :</b>	<b>Bruxelles</b>
<b>Composition + Rôle de ses membres?</b>	<b>28 Membres</b> <b>Chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'UE</b> (+ Président de la Commission, Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et président du Conseil européen)
<b>Procédure de désignation :</b>	<b>démocratiquement élus au niveau des États membres de l'UE</b>
<b>Tâches :</b>	<b>définit l'orientation politique générale et les priorités de l'Union européenne</b>
<b>Représente les intérêts de ...?</b>	<b>Représentation des intérêts nationaux</b>

<b>Nom :</b>	<b>Le Conseil de l'UE</b>
<b>Siège :</b>	<b>Bruxelles</b>
<b>Composition + Rôle de ses membres?</b>	<b>28 Membres</b> (composition variable) <b>Ministres des États membres</b>
<b>Procédure de désignation :</b>	<b>démocratiquement élus au niveau des États membres de l'UE</b>
<b>Tâches :</b>	<b>Négocie et adopte les lois de l'UE</b> <b>Co-législateur</b>
<b>Représente les intérêts de ...?</b>	<b>Représentation des intérêts nationaux</b>



<b>Nom :</b>	<b>Le Parlement européen</b>
<b>Siège :</b>	<b>Strasbourg</b>
<b>Composition + Rôle de ses membres?</b>	<b>750 députés au Parlement européen (les "MEPs") + le Président du PE</b>
<b>Procédure de désignation :</b>	<b>élus directement par les citoyens de l'UE dans chaque État membre pour un mandat de 5 ans</b>
<b>Tâches :</b>	<b>Co-législateur Contrôle politique de la Commission Établissement et contrôle du budget</b>
<b>Représente les intérêts de ...?</b>	<b>Représentation des intérêts des citoyens de l'UE</b>

<b>Nom :</b>	<b>La Commission européenne</b>
<b>Siège :</b>	<b>Bruxelles</b>
<b>Composition + Rôle de ses membres?</b>	<b>28 membres (commissaires)</b>
<b>Procédure de désignation :</b>	<b>sur la base d'une proposition des États membres, à approuver par le Parlement européen et désignés par le Conseil européen pour 5 ans</b>
<b>Tâches :</b>	<b>Propose les lois (monopole de l'initiative législative) "Gardienne des Traités" (Contrôle) Exécutif (met en œuvre la politique de l'UE) Représentation extérieure de l'UE</b>
<b>Représente les intérêts de ...?</b>	<b>Représentation des intérêts de l'UE</b>



**Conseil de l'UE  
(Conseil des ministres)**

**Conseil  
européen**

**Parlement  
européen (PE)**



# **Commission européenne**

**Siège : Bruxelles**

**Siège : Bruxelles**

**Siège : Strasbourg**

**Siège : Bruxelles**

**28 membres**

**28 membres**



**750 membres +  
président**

**28 membres**  
(sa composition change  
selon le sujet discuté)

**Ministres spécialisés  
des États membres**

**Députés**

**Commissaires**



# **Chefs d'État ou de gouvernement des États membres**

**(+ président de la Commission,  
Haut représentant de l'Union  
pour les affaires étrangères  
et la politique de sécurité et  
président du Conseil européen)**

**Démocratiquement élus au  
niveau des États membres**

**Démocratiquement élus au  
niveau des États membres**



**Élus directement par les citoyens de l'UE, pour 5 ans**

**Sur proposition des États membres de l'UE, nommés par le Conseil européen après approbation du PE, pour une période de 5 ans.**





**Détermine les objectifs politiques généraux, les orientations et les priorités de l'Union européenne**

**Organe central de décision  
(co-)législateur**

**(co-)législateur  
Contrôle politique  
Contrôle budgétaire**

**Propose des lois (monopole de l'initiative législative)  
"Gardiennne des Traités" (Contrôle)  
Exécutif (met en œuvre la politique de l'Union européenne)  
Représentation extérieure de l'UE**



**Représentation des  
gouvernements nationaux  
de l'Union européenne**

**Représentation des  
gouvernements nationaux  
de l'Union européenne**

**Représentation des citoyens  
de l'Union européenne**

**Représentation des intérêts  
de l'Union européenne**



## Fiches-info pour le Puzzle des institutions

### Le Parlement européen

Le Parlement européen est l'**organe législatif** de l'Union européenne. Il est **élu au suffrage universel direct** tous les cinq ans. Les dernières élections ont eu lieu en mai 2014.

#### Que fait le Parlement?

Le Parlement a [trois rôles principaux](#):

#### Rôle législatif

- Il adopte la législation de l'Union conjointement avec le [Conseil de l'Union européenne](#), sur la base de propositions de la [Commission européenne](#)
- Il se prononce sur les accords internationaux
- Il se prononce sur les élargissements
- Il examine le [programme de travail](#) de la Commission et l'invite à présenter des propositions législatives

#### Rôle de surveillance

- Il exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'Union
- Il élit le président de la Commission et approuve la [Commission en tant que collègue](#). Il peut voter une motion de censure, obligeant la Commission à démissionner
- Il «octroie la décharge», c'est-à-dire qu'il approuve la façon dont le budget de l'Union a été dépensé
- Il examine les **pétitions** des citoyens et lance des **enquêtes**
- Il débat de la politique monétaire avec la [Banque centrale européenne](#)
- Il pose des questions à la Commission et au Conseil
- Il remplit des missions d'observation électorale

#### Rôle budgétaire

- Il établit le budget de l'Union, conjointement avec le Conseil
- Il approuve le budget à long terme de l'Union (le «cadre financier pluriannuel»)



## Composition

Le nombre de [députés européens](#) dont dispose chaque État membre est plus ou moins **proportionnel à sa population**, mais il suit le principe de la proportionnalité dégressive: aucun pays ne peut avoir moins de 6 ou plus de 96 députés et le nombre total ne peut dépasser 751 (750 plus le président). Les députés sont regroupés selon leur [affiliation politique](#), et non par nationalité.

Le [président](#) **représente le Parlement** vis-à-vis des autres institutions de l'Union et du monde extérieur, et donne le «feu vert» définitif au budget de l'Union.

## Comment fonctionne le Parlement?

Le travail du Parlement comporte deux grandes étapes:

- Les travaux des [commissions](#) , qui préparent la législation.  
Le Parlement compte **vingt** commissions et deux sous-commissions, qui traitent chacune d'un domaine particulier. Les commissions examinent les propositions législatives, et les députés et groupes politiques peuvent présenter des amendements ou proposer de rejeter une proposition. Ces questions sont également débattues au sein des groupes politiques.
- Les [sessions plénières](#) , lors desquelles la législation est adoptée.  
C'est à ce moment que tous les députés européens se réunissent dans l'hémicycle pour procéder au vote final sur les propositions législatives et d'amendements. Les sessions plénières se déroulent normalement à Strasbourg quatre jours par mois, mais des sessions supplémentaires ont parfois lieu à Bruxelles.



## Fiches-info pour le Puzzle des institutions

### Le Conseil européen

Le Conseil européen réunit les **dirigeants des pays membres de l'UE** afin de définir les **priorités politiques** de l'UE. Il représente le **plus haut niveau** de coopération politique entre les pays de l'UE.

C'est l'une des 7 institutions officielles de l'UE. Il prend la forme de **sommets**, généralement trimestriels, réunissant les dirigeants des pays de l'UE. Il est placé sous la direction d'un président permanent.

#### Que fait le Conseil européen ?

- Il décide des grandes **orientations** et **priorités** politiques de l'UE, mais *n'adopte pas d'actes législatifs*.
- Il traite les **questions complexes ou sensibles qui ne peuvent être résolues** à un niveau inférieur de coopération intergouvernementale.
- Il définit la [politique étrangère et de sécurité commune](#), en tenant compte des intérêts stratégiques de l'UE et des implications en matière de défense.
- Il désigne et nomme les candidats à certaines hautes fonctions de l'UE, comme la présidence de la BCE et de la Commission.

Sur chaque question, le Conseil européen peut:

- demander à la [Commission européenne](#) d'élaborer une **proposition**;
- se tourner vers le [Conseil de l'UE](#).

#### Composition

Le Conseil européen est composé des [chefs d'État ou de gouvernement de tous les pays de l'UE](#), du [président de la Commission européenne](#) et de la [haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité](#)

Il se réunit sur convocation de son [président](#), qui est élu par le Conseil européen lui-même pour un mandat de **deux ans et demi** renouvelable une fois. Le président représente l'UE vis-à-vis du **reste du monde**.

#### Comment fonctionne le Conseil européen?

Il se réunit normalement **4 fois par an**. Son président peut convoquer des réunions supplémentaires, pour traiter de questions urgentes.



## Fiches-info pour le Puzzle des institutions

### Le Conseil de l'Union européenne (Conseil des ministres)

Les **ministres nationaux de chaque pays de l'UE** se rencontrent au sein du Conseil afin d'examiner, de modifier et d'adopter des lois et de coordonner les politiques. Ils sont habilités à **engager l'action de leur gouvernement** sur les points convenus lors des réunions.

Il constitue, avec le [Parlement européen](#), le **principal organe de décision** de l'UE.

Le Conseil de l'UE ne doit pas être confondu avec:

- le [Conseil européen](#), un sommet trimestriel, au cours duquel les responsables politiques européens fixent les grandes lignes de la politique de l'UE;
- le [Conseil de l'Europe](#), qui n'est pas un organe de l'UE.

Que fait le Conseil?

- Il **négoce et adopte la législation de l'UE** avec le [Parlement européen](#), sur la base des propositions présentées par la [Commission européenne](#).
- Il **coordonne** les politiques des pays de l'UE.
- Il développe la **politique étrangère et de sécurité** de l'UE, en s'appuyant sur les lignes directrices du [Conseil européen](#).
- Il conclut des **accords** entre l'UE et d'autres pays ou organisations internationales.
- Il adopte le [budget annuel de l'UE](#) avec le Parlement européen.

Composition

Le Conseil de l'UE ne compte aucun **membre fixe**. Il se réunit en [10 formations différentes](#), en fonction du sujet traité. Chaque pays envoie un ministre chargé du domaine politique correspondant à la formation.

Par exemple, le Conseil des affaires économiques et financières («Conseil ECOFIN») réunit les ministres des finances de chaque pays.

## Fiches-info pour le Puzzle des institutions

### La Commission européenne

La Commission européenne est la **branche exécutive** de l'Union européenne. **Politiquement indépendante**, elle est chargée d'élaborer des propositions législatives et met en œuvre les décisions du [Parlement européen](#) et du [Conseil de l'Union européenne](#).

#### Que fait la Commission?

##### **Elle propose de nouveaux textes de loi.**

La Commission est la seule institution européenne qui présente des textes législatifs pour adoption par le Parlement et le Conseil. Ces textes poursuivent différents objectifs:

- protéger les intérêts de l'UE et des citoyens européens dans des domaines qui ne peuvent être traités efficacement à l'échelon national;
- établir des dispositions techniques sur la base de consultations d'experts et de citoyens.

##### **Elle gère les politiques de l'UE et alloue les financements européens.**

- La Commission fixe les priorités budgétaires de l'UE, en collaboration avec le Conseil et le Parlement.
- Elle établit les budgets annuels, qui doivent être approuvés par le Parlement et le Conseil.
- Elle contrôle la façon dont les fonds sont utilisés, sous la surveillance de la [Cour des comptes](#).

##### **Elle veille au respect du droit européen.**

- Avec la Cour de justice, la Commission veille à l'application correcte de la législation européenne dans tous les États membres de l'UE.

##### **Elle représente l'UE dans le monde.**

- La Commission s'exprime au nom de tous les pays de l'UE au sein d'organisations internationales, notamment dans les domaines du commerce extérieur et de l'aide humanitaire.
- Elle négocie des accords internationaux engageant l'UE.



## Composition

La **direction politique** est assurée par une équipe de [28 commissaires européens](#) (un par pays), dirigée par le [président de la Commission](#), qui décide de l'attribution des responsabilités.

Le collège des commissaires est composé du président de la Commission, de ses six vice-présidents, y compris le premier vice-président, de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi que des 21 commissaires chargés chacun d'un portefeuille.

La **gestion courante** des affaires de la Commission est assurée par les membres de son personnel (juristes, économistes, etc.), qui est organisé en services appelés «[directions générales](#)» (DG). Chaque DG est responsable d'un **domaine d'action spécifique**.

## **Nomination du président**

Le candidat est proposé par les chefs d'État et de gouvernement réunis au sein du Conseil européen, en tenant compte des résultats des élections du Parlement européen. Pour être élu, le candidat doit être approuvé par la majorité des députés européens.